



PAROISSE SAINTE MARIE DES OLONNES

INSCRIPTION BAPTÊME 2019 2020

Chers parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant en âge scolaire pour suivre la préparation au baptême 2019 2020 sur la paroisse Sainte Marie des Olonnes.

Une réunion d'information aura lieu le 17 octobre 2019 à 19h à la salle Saint Pierre, rue des Deux-Phares aux Sables d'Olonne.

- ✓ Deux parcours seront proposés et présentés
 1. Parcours « éveil à la foi » pour les enfants âgés de 4 à 6 ans
 2. Parcours « vers le baptême et la première communions » pour les enfants de 7 à 10 ans

- ✓ Présentation du calendrier

- Dimanche 6 octobre 2019

Messe de rentrée 10h30 – 11h30

Eglise Saint-Pierre - Rue des Deux-Phares aux Sables d'Olonne

- Samedi 16 et Dimanche 17 novembre 2019

TEMPS FORT – **PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

1^{ère} étape baptême : Etre accueilli. Eglise Saint Pierre

10h30 – 11h30 : messe des familles - 11h30 – 12h00 : temps de convivialité, goûter, apéro

- Dimanche 15 décembre 2019

Messe des familles – PRÉSENCE CONSEILLÉE

Eglise saint Pierre 10h30 – 11h30

- Samedi 18 et Dimanche 19 janvier 2020

TEMPS FORT – **PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

2^{ème} étape baptême : Entrée en catéchuménat. Eglise Saint Pierre

10h30 – 11h30 : messe des familles - 11h30 – 12h00 : temps de convivialité, goûter, apéro

- Samedi 8 février 2019

Messe des familles animée par les jeunes – PRÉSENCE CONSEILLÉE

Eglise Saint Michel 18h30 – 19h30 – avenue d'Anjou aux Sables d'Olonne

- Samedi 14 et Dimanche 15 mars 2020

TEMPS FORT – **PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

3^{ème} étape préparation baptême : lutter contre le Mal. Eglise Saint Pierre

10h30 – 11h30 : messe des familles - 11h30 – 12h00 : temps de convivialité, goûter, apéro

- Samedi 4 et dimanche 5 avril 2020

TEMPS FORT – **PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

4^{ème} étape préparation baptême : Célébrer le baptême. Eglise Saint Pierre

10h30 – 11h30 : messe des familles - 11h30 – 12h00 : temps de convivialité, goûter, apéro

- Jeudi 9 avril 2020

Jeudi Saint : institution de l'Eucharistie – **PRESENCE OBLIGATOIRE**

Messe à Notre Dame de Bon Port (centre ville piéton des Sables) 19h

Célébrations des baptêmes : Samedi soir 11 avril 2020 : Vigile Pascale ou Dimanche 12 avril 2020 : jour de Pâques
Lieux et horaires à définir selon l'organisation paroissiale



PAROISSE SAINTE MARIE DES OLONNES

INSCRIPTION BAPTEME 2019 – 2020

Mr(nom,prénom).....

Mme(nom,prénom).....

Situation parentale : Mariés divorcés veuf(ve) en couple Pacés

souhaite(nt) inscrire pour la préparation AU BAPTEME

notre fils/ Fille (nom,
prénom) :

Date de naissance :

Ecole :Ville :Classe :

Adresse postale de la famille.....

Téléphone Portable (indiquer s'il s'agit de celui du père ou de la mère).....Téléphone fixe.....

Adresse courriel : (sur laquelle les informations aux parents seront envoyés).....

JE FAIS UN DON qui participera à la prise en charge des frais engagés lors de la préparation : achat du livret, frais de fonctionnement des églises et des salles paroissiales, salaire de la responsable catéchèse, goûters, célébration du Baptême. (cf.doc joint)

20 euros 30 euros 50 euros autre montant :

REGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE PAROISSE SAINTE MARIE DES OLONNES

ESPÈCES

Documents à fournir : **Photocopie du livret de famille**. Un document à compléter sera également remis aux familles lors de la première rencontre de préparation.

Nous nous engageons à respecter les présences obligatoires de notre enfant lors des temps forts et nous avons bien noté qu'une absence non justifiée entrainera le report de la préparation et la célébration du baptême l'année suivante

Date et signature des deux parents